

## Barèmes des indemnités kilométriques pour 2018

Vos salariés peuvent utiliser leur véhicule personnel dans leurs déplacements professionnels.

Vous leur versez alors des indemnités kilométriques.

Ces indemnités kilométriques peuvent faire l'objet d'un remboursement forfaitaire selon un barème kilométrique fixé par l'administration fiscale.

Vous trouverez, ci-après, le barème des indemnités kilométriques pour l'année 2018 (identique à celui des années 2017, 2016 et 2015).

**Rappel** : Le barème est limité à 7CV. Le barème pour une voiture ayant une puissance fiscale de 7 CV s'appliquera aux voitures de 7 CV et plus

*BOI-BAREME-000001, 24 janvier 2018*



## Frais professionnels Barèmes des indemnités kilométriques pour 2018

### Barème applicable aux automobiles

Puissance administrative du véhicule en chevaux (CV)	Jusqu'à 5 000 km	De 5.001 km à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,41$	$(d \times 0,245) + 824$	$d \times 0,286$
4 CV	$d \times 0,493$	$(d \times 0,277) + 1\ 082$	$d \times 0,332$
5 CV	$d \times 0,543$	$(d \times 0,305) + 1\ 188$	$d \times 0,364$
6 CV	$d \times 0,568$	$(d \times 0,32) + 1\ 244$	$d \times 0,382$
7 CV et plus	$d \times 0,595$	$(d \times 0,337) + 1\ 288$	$d \times 0,401$

d : représente la distance parcourue en kilomètres

### Barème applicable aux cyclomoteurs

Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 5 000 km	Au-delà de 5 000 km
$d \times 0,269$	$(d \times 0,063) + 412$	$d \times 0,146$

d : représente la distance parcourue en kilomètres

### Barème applicable aux motocyclettes

Puissance administrative	Jusqu'à 3 000 km	De 3 001 à 6 000 km	Au-delà de 6 000 km
<b>1 ou 2 CV</b>	$d \times 0,338$	$(d \times 0,084) + 760$	$d \times 0,211$
<b>3, 4, 5 CV</b>	$d \times 0,4$	$(d \times 0,07) + 989$	$d \times 0,235$
<b>Plus de 5 CV</b>	$d \times 0,518$	$(d \times 0,067) + 1\ 351$	$d \times 0,292$

d : représente la distance parcourue en kilomètres